

Formation à la musicothérapie clinique



2024/2025

Centre Hospitalier La Chartreuse Dijon

Site : <http://www.amb-musicotherapie.fr>

AMB

Atelier de Musicothérapie de Bourgogne

FORMATION À LA MUSICOTHÉRAPIE CLINIQUE

CONTACT

Atelier de Musicothérapie de Bourgogne

Siège social

AMB
12, rue Georges Duhamel
21600 LONGVIC

Tél. 03 80 66 22 55

Port. 06 83 30 00 04

accueil@amb-musicotherapie.fr

Lieu de formation AMB Dijon

Centre Hospitalier La Chartreuse Dijon
1, boulevard Chanoine Kir
21000 DIJON

Lieu de formation AMB Pôle Occitanie

CRIC (Centre de Rééducation des Invalides Civiles)
19, Place de la Croix de Pierre
31100 TOULOUSE

Renseignements et inscriptions à DIJON

AMB

Atelier de Musicothérapie de Bourgogne

SOMMAIRE

I-Présentation de l'Atelier de Musicothérapie de Bourgogne : p 5

1- Qui sommes-nous ?

2- Notre approche de la musicothérapie

II- Formation à la musicothérapie, certification et conditions d'accès : p 7

1- Certificat de Praticien en Musicothérapie Clinique

III- Conditions d'accueil et d'accompagnement des stagiaires : p 8

1- Lieu

2- Modalités et horaires

3- Contacts

4- Hébergement

IV- Programme de la formation : p 10

1- Objectifs de la formation

2- Durée et contenu

3- Moyens pédagogiques, techniques et encadrement

4- Moyens pour suivre l'exécution de la formation

V- Travail personnel et ressources : p 14

1- Bibliographie indispensable

2- Conférences et cours à distance

3- Société Française de Musicothérapie

VI- Conditions de validation : p 15

1- Certificat de Praticien en Musicothérapie Clinique

VII- Encadrement et formateurs : p 16

1- Encadrement

2- Comité pédagogique

3- Formateurs

4- Membres du comité d'honneur

VIII- Tarifs : p 19

1- Formation à la musicothérapie clinique

2- Formations thématiques et cours à distance

IX- Dates retenues 2024/2025 : p 20

- 1- Formation à la musicothérapie clinique
- 2- Formations thématiques et cours à distance

X- Chiffres et Statistiques : p 24

XI- Annexes : p 26

Fiche de pré-inscription

I-Présentation de l'Atelier de Musicothérapie de Bourgogne

1- Qui sommes-nous ?

L'Atelier de Musicothérapie de Bourgogne (AMB) est un organisme se destinant à la formation, à la recherche et au développement de la musicothérapie. La formation proposée se déroule dans le cadre de la formation continue.

L'AMB a développé depuis de longues années une pratique spécifique se référant aussi bien au travail de Grotowski et du théâtre de laboratoire de Wrocław, qu'aux écrits du Dr Guy Rosolato, psychanalyste. C'est dire à quel point le travail sur la voix et les liens avec le langage sont privilégiés et que l'approche théorique et clinique s'est développée autour de l'articulation du verbal et du non-verbal.

L'AMB propose ainsi une formation longue, de « terrain » (en milieu hospitalier) en 10 sessions sur 3 ans ainsi que 2 modules complémentaires obligatoires. **A cette formation de base s'ajoute, à partir de 2024, 2 parcours de spécialisation, dont les différentes modalités de cours s'étaleront de la 1^{ère} à la 3^{ème} année.** L'ensemble de la formation a pour objectif de former des praticiens de la musicothérapie clinique.

L'AMB s'associe à de nombreux chercheurs et praticiens des domaines de la psychopathologie et des neurosciences. Il propose une formation théorique et didactique à la musicothérapie clinique, dispensée par un très riche collège de formateurs (médecins, psychologues, musicothérapeutes, psychopédagogues...). De solides bases théoriques de connaissances en psychologie et psychopathologie sont donc enseignées sous forme de cours magistraux, de conférences, d'études de cas, par des professionnels de la santé. Un nombre d'heures très conséquent est réservé au travail de mise en situations didactiques afin de préparer au mieux le futur professionnel à la médiation thérapeutique.

Des formations thématiques en lien avec l'impact de la musique et du sonore sur différents types d'accompagnements sont proposées à tout professionnel non musicothérapeute désireux de perfectionner sa pratique.

Des formations thématiques pour musicothérapeutes certifiés sont également proposées.

Enfin, des cours à distance sont proposés une fois par mois à tous les professionnels.

Le détail de l'offre AMB est visible en fin de catalogue.

2- Notre approche de la musicothérapie

De l'intra-utérin au dernier souffle, nos expériences et notre vécu sonore sillonnent notre histoire d'engrammes signifiants. L'histoire du sujet est jalonnée de vibrations, de rythmes, d'intonations (prémises de la mélodie), de mélodies et de musique. Cet environnement sonore est enclin à fixer une mémoire psycho-affective.

La musicothérapie trouve ses racines dans le monde sonore qui constitue notre environnement : les bruits, les voix, les sons, le silence, le souffle, le mouvement. Il y a alors mise en acte et une recherche en direction de l'histoire du sujet, tant il est vrai que tous les éléments constitutifs de la musique ont un rapport avec cette histoire.

En musicothérapie, il s'agit d'ouvrir des canaux de communication, ceux-ci étant essentiellement les propres canaux du sujet qu'il convient de révéler et d'utiliser pour faciliter l'ouverture à l'autre.

Susceptible d'appréhender une situation et de manier les outils dont il dispose, il reste au musicothérapeute à mettre en œuvre son action thérapeutique, c'est-à-dire d'aider. Ce travail ne pourra se faire qu'en liaison avec d'autres disciplines et après indication. L'évaluation et l'analyse sont également indispensables au suivi thérapeutique.

La formation proposée s'attache à faire découvrir les nombreuses applications qui peuvent en découler : périnatalité, gériatrie, psychiatrie, handicap, monde pédagogique...

Elle s'adresse à des professionnels qui désirent trouver une voie pour enrichir leur potentiel de travail.

Nous avons choisi de conserver l'orientation « d'atelier » et de privilégier la mise en pratique.

1- Certificat de Praticien en Musicothérapie Clinique

Prérequis :

Il convient d'être titulaire d'une qualification dans l'un des domaines suivants : **éducatif, musique et enseignement, social, accompagnement, prévention et relation, médical, paramédical et du soin.**

Pour accéder à ce certificat, les candidats doivent également être titulaires du **Baccalauréat Général** ou équivalent.

Enfin, les candidats doivent **justifier d'une pratique musicale ou instrumentale.**

Le 1er module de formation complémentaire « 3 jours de sensibilisation à la musicothérapie » doit être effectué **avant le début de cette formation.**

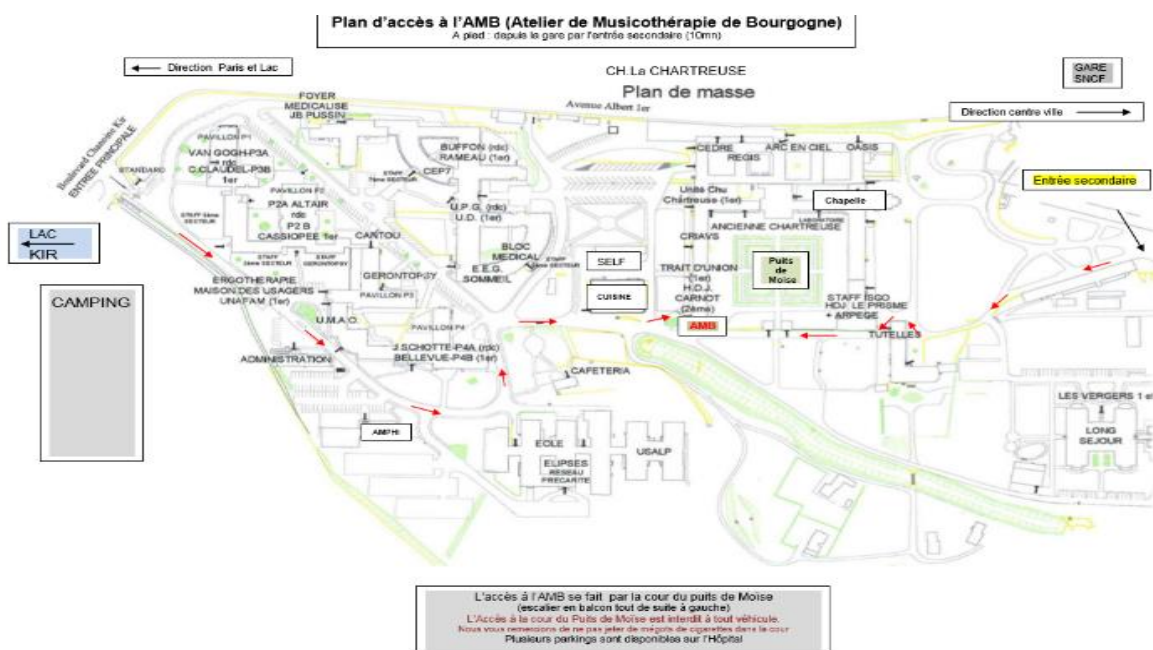
Une Validation par Expérience peut être accessible aux personnes justifiant d'une expérience **dans le domaine de la musicothérapie** uniquement correspondant au moins à **1 an d'activité.**

Pour plus de renseignements, contacter la responsable pédagogique :
coordination.pedagogie@amb-musicotherapie.fr

III- Conditions d'accueil et d'accompagnement des stagiaires

1-Lieu

Lieu de formation : Centre Hospitalier Spécialisé La Chartreuse
1, boulevard Chanoine Kir, 21000 Dijon



2- Modalités et horaires

- Les cours se déroulent en 10 sessions d'une semaine chacune (35h) sur 2 ans (+ un an de stage et rédaction de mémoire). Les stagiaires sont alors accueillis du lundi 8h30, au vendredi 11h30. S'ajoute à cela un module de sensibilisation et un module complémentaire de suivi personnalisé. Un cursus de spécialisation de 107h sera à choisir par le stagiaire et sera réalisé entre la 1^{ère} année et la 3^{ème} année.
- Prévoir une tenue pratique.
- Il est demandé une grande disponibilité des stagiaires durant chaque session (amplitude horaire possible 8h30-12h30/ 14h-18h).
- Un emploi du temps détaillé leur parvient 10 jours avant le début de chaque session.
- Les stagiaires devront apporter leur panier-repas et pourront se restaurer sur place.
- **Accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La référente handicap, Julie GEBEL est à votre disposition coordination.pedagogie@amb-musicotherapie.fr**

3- Contacts

Pour toute demande de renseignement :

Merci de contacter le secrétariat accueil@amb-musicotherapie.fr

4- Hébergement

Les stagiaires doivent se loger par leurs propres moyens. Une liste des hébergements les plus proches sera mentionnée dans le livret d'accueil.

IV- Programme de formation

1- Objectifs de la formation

L'AMB propose ainsi une formation longue, de « terrain » (en milieu hospitalier) en 10 sessions + parcours de spécialisation, sur 3 ans, qui a pour objectif de former des praticiens en musicothérapie clinique.

A l'issue de la formation, le musicothérapeute certifié aura acquis des compétences certaines et pourra répondre aux exigences de cette profession.

2- Durée et contenu

La formation sera d'une durée de 3 ans de cours répartis comme suit, dont une troisième année (365 jours) consacrée en majorité à la réalisation du stage de projet professionnel et à l'écriture du mémoire.

▣ **1^{er} module : sensibilisation à la musicothérapie (21 h)**

1^{ère} année

▣ **1^{er} cycle : 5 sessions de 35h (soit un total de 175 h)**

- session 1 : Le corps, objet sonore
- session 2 : La voix, identité sonore
- session 3 : Enfance et développement
- session 4 : Psychologie, psychopathologie et psychophysiologie
- session 5 : Musicothérapie, handicap et polyhandicap, Examen 1

▣ **ThemAMB** : 9 visioconférences de 3h à distance (27 h)

CHOIX DES MODULES DE SPECIALISATION EN FIN DE 1^{ère} ANNEE

2^{ème} année

▣ **2^{ème} cycle : 5 sessions de 35h (soit un total de 175 h)**

- session 6 : Musicothérapie et personnes âgées
- session 7 : Le champs psychothérapeutique, aspects cliniques et théoriques
- session 8 : Applications des techniques de musicothérapie
- session 9 : Didactique/ Supervision, études de cas, Examen 2
- session 10 : Didactique/ supervision, Examen 3

▣ **Spécialisation au choix (définie en fin de 1^{ère} année) : 3 modules de 3 jours (21h x 3 soit 63 h)** Examen à la fin de chaque module

1. Enfance et développement (Chant prénatal ; Néonatalité ; petite enfance)

ou

2. Dépendance et handicap (Soins palliatifs ; Musicothérapie réceptive ; Handicap et polyhandicap)

☒ **Atelier pratique au choix : voix, danse ou percussion (sous réserve de places disponibles) (14 h)**

3^{ème} année

☒ **2^{ème} module : suivi personnalisé de la pratique (21 heures)**

☒ **ThemAMB** : supervision de 3h à distance

Volume horaire de formation réparti ainsi :

-Enseignement théorique et clinique : 236 heures

-Analyse : 77 heures

-Musicothérapie et didactique : 186 heures

-Travail personnel : 5h/semaine sur 2 ans soit 520 heures

AU TOTAL 1019 heures de formation

☒ **Stages pratiques et professionnalisation**

Entre les sessions de formation, les stagiaires réaliseront différents stages. **Les stagiaires doivent faire seuls les démarches de recherche de terrain de stage.** Après un premier accord avec le professionnel qui le recevra, il devra fournir à l'institution : CV, lettre de motivation, convention de stage établie par l'AMB précisant les dates et horaires retenus.

770 heures de stages pratiques en institutions évalués et soumis à validation :

-Stages en immersion 120h (à réaliser en 1^{ère} année):

☒ 40h avec une population adulte (psychiatrie, gérontologie, psychosocial)

☒ 40h avec une population présentant un handicap mental ou moteur

☒ 40h avec une population de la petite enfance, enfance ou adolescence

Chaque stage comprend 5h de rédaction.

Possibilité d'obtenir jusqu'à 3 dispenses sous réserve de présentation de justificatifs d'exercice ou de stage avec 3 lieux/publics différents.

-Stages de professionnalisation 120h (à réaliser en 2^{ème} année):

☒ 40h avec un musicothérapeute certifié exerçant avec une population adulte ou âgée

☒ 40h avec un musicothérapeute certifié exerçant avec une population de la petite enfance, enfance ou adolescence

☒ 40h avec un musicothérapeute certifié, population au choix

Chaque stage comprend 5h de rédaction.

-Stage projet professionnel de 530h comprenant (à réaliser en 3^{ème} année):

- ▣ 90h de séances de musicothérapie en institution (4h de séances sur 22 semaines = 6 mois)*
- ▣ 125h pour mise en place, réunions, préparations (5h/semaine sur 25 semaines)*
- ▣ 312h pour recherche, rédaction du mémoire (6h/semaine sur 52 semaines)*
- ▣ 3h pour préparation de l'oral et soutenance*

Chaque stage fera l'objet d'une évaluation :

-du terrain

-d'un rapport de stage de 2 à 4 pages sous forme de compte-rendu (hors projet professionnel, celui-ci correspondant au mémoire), écrit par le stagiaire qui devra être soumis à son maître de stage sous 30 jours maximum après son dernier jour de stage.

3- Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Au cours des sessions, le travail est effectué selon différentes techniques :

- ateliers pratiques
- mises en situations didactiques
- cours théoriques (les supports de cours sont transmis aux étudiants en amont des sessions)
- exposés cliniques
- verbalisations

La salle de formation se situe au sein du centre hospitalier La Chartreuse à Dijon.

Elle dispose d'un grand espace permettant les mises en situations.

Un espace documentation est à disposition des stagiaires.

Matériel :

- instrumentarium
- paper board
- outils audio
- outils vidéo

La formation répond à un cadre rigoureux permettant d'attester de l'assiduité de chacun :

- Fiches d'émargement des stagiaires
- Délivrance d'attestations de présence à chaque session
- Validation des examens passés en session 5, 9 et 10 et spécialisation
- Conventions de stages et fiche d'évaluation validées par Maître de stage

En cas d'absence exceptionnelle, le stagiaire est tenu de faire une demande d'autorisation d'absence écrite et de remplir le document prévu à cet effet (document type en fin de livret) et le transmettre par mail au secrétariat ainsi

qu'à la coordinatrice.

La formation est assurée par de nombreux professionnels spécialisés dans le domaine du soin ou de la musique. Leurs qualifications sont décrites ci-dessous.

4- Moyens pour suivre l'exécution de la formation

- Supports de cours de chaque formateur envoyé avant chaque session
- Envoi d'un compte-rendu résumant l'essentiel du contenu de la session de formation
- Questionnaire « satisfaction » anonyme en fin de chaque session nous permettant de suivre au plus près le bon déroulement de la formation

V-Travail personnel et ressources

Entre chaque session, il est demandé un travail personnel d'approfondissement des cours (environ 5h par semaine).

De plus, différents moyens sont mis à votre disposition pour enrichir vos cours et vos connaissances.

1- Bibliographie indispensable

L'AMB en partenariat avec les Editions du Non Verbal vous propose un large choix bibliographique afin d'accompagner votre travail de recherche. Vous pouvez consulter notre bibliographie en ligne et commander des ouvrages sur notre site : www.amb-musicotherapie.fr

Ainsi entre chaque session, il vous est demandé de lire au moins :

-2 ouvrages théoriques ou articles en lien avec la thématique développée en session ou 2 « cahiers » des Editions du Non verbal au choix traitant de la musicothérapie sur le terrain.

2- Conférences

L'AMB propose régulièrement des débats et conférences animées par des personnalités du domaine de la musicothérapie, de la recherche et de la santé. N'hésitez pas à consulter régulièrement notre actualité !

3- Société Française de Musicothérapie

Les étudiants seront inscrits pour 2 ans sur le site de la Société Française de Musicothérapie centre de ressources, d'informations et de recherches, cela leur permettant d'accéder librement à de nombreuses données : fiches de cours, articles, cas cliniques, résumés d'ouvrages, interviews de musicothérapeutes, lieux de terrains de stages, actualités de la musicothérapie, événements, accès à des discussions spécifiques aux étudiants sur le forum...

VI-Conditions de validation

1- Certificat de Praticien en musicothérapie clinique

Pour obtenir le « Certificat de Praticien en Musicothérapie Clinique » le stagiaire doit :

1. Présenter les attestations de présence délivrées à la fin de chaque session y compris lors des 2 modules complémentaires et modules de spécialisation.
2. Avoir validé les différentes évaluations en session 5, 9 et 10 (obtenir un minimum de 10/20 à chaque examen) et modules de spécialisation.
3. Avoir validé les heures des différents stages en institutions et avoir obtenu une évaluation positive de la fiche d'évaluation incluant « terrain » et « compte-rendu » du stagiaire.
4. Produire un mémoire et le soutenir devant un jury. Ce mémoire doit être déposé au plus tard 365 jours après la dernière session. Par ailleurs, il pourra être publié sous forme d'article dans la revue « Musique-Thérapie-Communication », soit sous forme d'ouvrage aux Editions du Non Verbal/AMBx ou chez un éditeur de son choix. Il sera également possible de publier un article sous forme de cas clinique sur le site de la SFM.
5. Avoir validé les « savoir-être » et « savoir-faire » indispensables au bon exercice de la profession.

En cas de formation incomplète (sans spécialisation de 2^{ème} année) le centre de formation se laisse la possibilité de fournir une « Attestation de formation à la musicothérapie » après étude du dossier de chaque candidat.

Pour plus de renseignements concernant des aménagements de formation, contacter la responsable pédagogique : coordination.pedagogie@amb-musicotherapie.fr

VII- Encadrement et formateurs

1-Encadrement

*-Responsable de la formation : **Patrick BERTHELON**, musicothérapeute, psychothérapeute, formateur au centre de formation Générations, secteur gériatrie et maladie d'Alzheimer. Fondateur de la SFM. Membre du conseil d'administration de la FFM, superviseur auprès du registre professionnel de la FFM, musicien professionnel*

*-Conseillé scientifique : **Dr Joël LEREUIL**, psychiatre à Dijon, musicothérapeute*

*-Coordination pédagogique : **Julie GEBEL**, musicothérapeute à Dijon, déléguée régionale du collège de musicothérapeute BFC, coordinatrice générale SFM*

*-Stratégie de communication et de développement : **Lise HENRY**, musicothérapeute, chargée de veille et marketing de contenu SFM*

2-Comité pédagogique

Dr Joël LEREUIL, psychiatre, musicothérapeute

Matthieu REYNAUD, psychologue clinicien, Docteur en psychologie

Julie GEBEL, musicothérapeute, coordinatrice pédagogique

Lise HENRY, musicothérapeute

Patrick BERTHELON, musicothérapeute, psychothérapeute, Directeur de l'AMB

Michel LECAMP, psychologue clinicien

3-Formateurs

Laure BAYON, musicothérapeute

Emilie BELLANO, psychologue

Céline BELLANT, psychologue

Patrick BERTHELON, musicothérapeute et psychothérapeute

Thierry BLUY, musicothérapeute

Christelle CARDIN, chanteuse professionnelle, musicothérapeute

Dr Louis CLAVE, psychiatre, musicothérapeute
Christophe COSTECEQUE, musicien, créateur d'objets sonores, spécialisé en Ethnomusicologie
Emilie DEMOND, musicothérapeute
Dr Nicole DUPERRET-GONZALEZ, psychiatre, musicothérapeute
Mathilde DURUFLÉ, musicothérapeute
Bertrand FOVIAUX, orthophoniste
Lisa GARY, musicothérapeute et psychopraticienne
Julie GEBEL, musicothérapeute
Doriane HENRIOT, musicothérapeute
Lise HENRY, musicothérapeute
Florent HIGUIER, musicothérapeute
Véronique JANIN, musicothérapeute, professeur de chant
Jean-François LABIT, musicothérapeute
Claire LACROIX, Musicothérapeute, Enseignante certifiée d'éducation musicale, spécialisée dans la scolarisation des élèves en situation de handicap et Formatrice académique de l'académie de Créteil.
Dominique LARCHER, danseur et chorégraphe
Michel LECAMP, psychologue
Rova LEMARCHAND, sage-femme et musicothérapeute
Dr Joël LEREUIL, psychiatre
Claire MALAMA, musicothérapeute
Coralie MARIA, Neuropsychologue
François-Xavier MAYAUX, psychologue clinicien
Justine NIEKRASZ, psychologue et musicothérapeute
Matthieu REYNAUD, psychologue clinicien
Barbara ROSENSTIEHL, musicothérapeute
Aurélien SANCHEZ, psychologue clinicienne spécialisée en gérontologie
Dr Dominique SANDRE, pédiatre spécialisé en puériculture
Damien SCHMUTZ, percussionniste, musicien et pédagogue, spécialisé en percussions corporelles
Dominique TROLONGE, orthophoniste, formée à la musicothérapie
Sylvie VILBOUX, musicothérapeute, chanteuse professionnelle
Antoine VINTER, psychologue clinicien spécialisé en neuropsychologie
Aurélien WAGUET-MARRAS, musicothérapeute

4-Membres du comité d'honneur

Monsieur le Professeur Bernard BONIN, psychiatrie, Pôle Neurosciences et Chirurgie Réparatrice, CHU Dijon
Monsieur le Professeur Paul BIZOUARD, psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent au CHU St Jacques de Besançon
Monsieur le Docteur Rolando BENENZON, psychiatre et musicothérapeute à Buenos Aires

Monsieur le Docteur Pierre BESSE, praticien hospitalier, chef de pôle, psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, inter secteur sud de Côte d'Or

Monsieur le Docteur Jean-Pierre CAPITAIN, psychiatre, médecin chef du pôle II au CH La Chartreuse de Dijon

Madame le Docteur Séverine HERNANDEZ, psychiatre au CH La Chartreuse de Dijon

Monsieur le Docteur Stéphanie LECLERCQ, praticien hospitalier en pédopsychiatrie au CH la Chartreuse et CHU de Dijon

Monsieur le Docteur Gérard MILLERET, psychiatre, médecin chef du pôle B au CH la Chartreuse de Dijon

Monsieur le Docteur Jean-Damien BARRA, psychiatre praticien au CH la Chartreuse de Dijon

Madame le Docteur Cécile JACOB, pédopsychiatre au CH la Chartreuse de Dijon

Madame le Docteur Isabelle ROYER, médecin chef interniste au CH la Chartreuse de Dijon

Monsieur le Docteur Pierre MALBRANCHE, pédopsychiatre au CH la Chartreuse de Dijon

Monsieur le Docteur Henri SARRE, pédopsychiatre en Suisse

Madame Christelle VIODE, psychologue clinicienne, psychanalyste à Dijon, docteur en psychologie clinique et en psychopathologie, Maître de conférences

VIII-Tarifs

1-Formation à la musicothérapie clinique

Adhésion AMB : 120€

-Prise en charge institutionnelle :

1^{er} module de sensibilisation : 480€

1er cycle comprenant 5 sessions + 9 THEMamb : 4010€

2ème cycle comprenant 5 sessions + spécialisation et atelier : 4010€

2^{ème} module de suivi personnalisé + THEMamb de supervision : 480€

Cursus complet : 1019h, soit 9100€

-Candidats non pris en charge :

1^{er} module de sensibilisation : 240€

1er cycle comprenant 5 sessions + 9 THEMamb : 2000€

2ème cycle comprenant 5 sessions + Spécialisation et atelier : 2000€

2^{ème} module de suivi personnalisé + THEMamb de supervision : 240€

Cursus complet : 1019h, soit 4600€

Pour plus de renseignements concernant des aménagements financiers, contacter le secrétariat : accueil@amb-musicotherapie.fr

2- Formations thématiques et cours à distance

Chaque formation thématique en présentiel dure 2 ou 3 jours (14h ou 21h. Possibilité pour les extérieurs de s'inscrire sous réserve de place concernant les modules de spécialisations, aux tarifs ci-dessous :

Tarifs 2 jours

-Prise en charge institutionnelle : 360€

-Candidat non pris en charge : 180€

Tarifs 3 jours

-Prise en charge institutionnelle : 480€

-Candidat non pris en charge : 240€

Chaque cours « THEMamb » à distance dure 3h

Une communication est réalisée chaque mois sur les réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/AMBOURGOGNE/> Tarif : 30€

IX- Dates retenues 2024/2025

1-Formation à la musicothérapie clinique

GROUPE 2024A

1er CYCLE (cours en présentiel)

- Session 1 : du 22 au 26 janvier 2024
- Session 2 : du 18 au 22 mars 2024
- Session 3 : du 03 au 07 juin 2024
- Session 4 : du 23 au 27 septembre 2024
- Session 5 : du 04 au 08 novembre 2024

THEMAMB de 1^{ère} année (visioconférences en direct ou enregistrées)

- 27/01/2024 : A VINTER Le cerveau et les fonctions cognitives
- 24/02/2024 : JF LABIT Place et rôle du Musicothérapeute au sein d'un CATTP ambulatoire, CMP et Clinique
- 27/04/2024 : JF LABIT Musicothérapie et accompagnement des troubles du Sommeil, des réveils nocturnes
- 25/05/2024 : C LACROIX Musique, école et handicap au temps de l'inclusion scolaire
- 29/06/2024 : FX MAYAUX Les violences physiques, sexuelles et psychologiques au cœur des répétitions pathologiques de placement transgénérationnel
- 31/08/2024 : L HENRY Le montage en U
- 28/09/2024 : M REYNAUD Etats dépressifs : Approches cliniques, psychopathologiques et thérapeutiques
- 19/10/2024 : B FOVIAUX Handicaps Rares avec l'exemple particulier de la surdicécité.
- 30/11/2024 : L HENRY Musicothérapie et TCA

2ème CYCLE (cours en présentiel)

- Session 6 : du 03 au 07 février 2025
- Session 7 : du 07 au 11 avril 2025
- Session 8 : du 16 au 20 juin 2025
- Session 9 : du 22 au 26 septembre 2025
- Session 10 : du 24 au 28 novembre 2025

SPECIALISATION AU CHOIX de 2^{ème} année (à choisir en session 5)

1. Enfance et développement

- Pratiquer le chant prénatal** : Du 10 au 12 janvier 2025
- Accompagner le nouveau-né et sa famille en néonatalogie : favoriser enveloppement et développement grâce à la musicothérapie** : Du 28 février au 02 mars 2025
- Favoriser la prise en charge et le développement du tout-petit ; conforter le lien et son développement par la musique** : Du 04 au 06 avril 2025

OU

2. Dépendance et handicap

-**Améliorer la qualité de vie du patient douloureux et/ou en fin de vie grâce à la musicothérapie** : Du 27 au 29 juin 2025

-**Pratiquer la musicothérapie réceptive** : Du 17 au 19 octobre 2025

-**Favoriser la prise en charge de la personne souffrant de TSA, d'handicap ou de polyhandicap ; communiquer et créer du lien grâce à la musique** : Du 14 au 16 novembre 2025

ATELIER AU CHOIX en 2^{ème} année (1 seul à choisir en session 5)

-**Atelier "Tissons, coopérons"**: favoriser et développer la créativité, l'écoute et les techniques de percussions :

Du 22 au 23 mars 2025

-**Atelier "Dansons, communiquons"**: favoriser et développer l'expression corporelle, la découverte de soi et des autres à travers le mouvement : Du 17 au 18 mai 2025

-**Atelier "Chantons, vocalisons"** : explorer tout notre potentiel vocal : Du 13 au 14 septembre 2025

-**Module complémentaire** : suivi personnalisé des pratiques, supervision : du 08 au 10 juin 2026

THEMAMB de 3^{ème} année : supervision à distance

Le 28/03/26 : M REYNAUD de 9h à 12h ou P BERTHELON de 14h à 17h

Fin de formation le 28 novembre 2026, date limite de remise du mémoire

GROUPE 2024B

1er CYCLE (cours en présentiel)

-Session 1 : du 09 au 13 septembre 2024

-Session 2 : du 25 au 29 novembre 2024

-Session 3 : du 13 au 17 janvier 2025

-Session 4 : du 10 au 14 mars 2025

-Session 5 : du 19 au 23 mai 2025

THEMAMB de 1^{ère} année (visioconférences en direct ou enregistrées)

-25/01/2025 : A VINTER Le cerveau et les fonctions cognitives

-22/02/2025 : JF LABIT Place et rôle du Musicothérapeute au sein d'un CATTP ambulatoire, CMP et Clinique

-26/04/2025 : JF LABIT Musicothérapie et accompagnement des troubles du Sommeil, des réveils nocturnes

-24/05/2025 : C LACROIX Musique, école et handicap au temps de l'inclusion scolaire

-28/06/2025 : FX MAYAUX Les violences physiques, sexuelles et psychologiques au cœur des répétitions pathologiques de placement transgénérationnel

-30/08/2025 : L HENRY Le montage en U

-27/09/2025 : M REYNAUD Etats dépressifs : Approches cliniques, psychopathologiques et thérapeutiques

-18/10/2025 : B FOVIAUX Handicaps Rares avec l'exemple particulier de la surdicécité.

-29/11/2025 : L HENRY Musicothérapie et TCA

2ème CYCLE (cours en présentiel)

- Session 6 : du 30 juin au 04 juillet 2025
- Session 7 : du 06 au 10 octobre 2025
- Session 8 : du 08 au 12 décembre 2025
- Session 9 : du 09 au 13 février 2026
- Session 10 : du 13 au 17 avril 2026

SPECIALISATION AU CHOIX de 2^{ème} année (à choisir en session 5)

1. Enfance et développement

- Pratiquer le chant prénatal : Du 09 au 11 janvier 2026
- Accompagner le nouveau-né et sa famille en néonatalogie : favoriser enveloppement et développement grâce à la musicothérapie : Du 06 au 08 mars 2026
- Favoriser la prise en charge et le développement du tout-petit ; conforter le lien et son développement par la musique : Du 25 au 27 avril 2026

OU

2. Dépendance et handicap

- Améliorer la qualité de vie du patient douloureux et/ou en fin de vie grâce à la musicothérapie : Du 12 au 14 juin 2026
- Pratiquer la musicothérapie réceptive : Du 16 au 18 octobre 2026
- Favoriser la prise en charge de la personne souffrant de TSA, d'handicap ou de polyhandicap ; communiquer et créer du lien grâce à la musique : Du 13 au 15 novembre 2026

ATELIER AU CHOIX de 2^{ème} année (1 seul à choisir en session 5)

-Atelier "Tissons, coopérons": favoriser et développer la créativité, l'écoute et les techniques de percussions : Du 21 au 22 mars 2026

-Atelier "Dansons, communiquons": favoriser et développer l'expression corporelle, la découverte de soi et des autres à travers le mouvement : Du 30 au 31 mai 2026

-Atelier "Chantons, vocalisons" : explorer tout notre potentiel vocal : Du 12 au 13 septembre 2026

-Module complémentaire : suivi personnalisé des pratiques, supervision : du 12 au 14 octobre 2026

THEMAMB de 3^{ème} année : supervision à distance

Le 12/12/2026 : M REYNAUD de 9h à 12h ou P BERTHELON de 14h à 17h

Fin de formation le 17 avril 2027, date limite de remise du mémoire

2- Formations thématiques et cours à distance

Formations thématiques pour « non musicothérapeutes »

-Sensibilisation à la musicothérapie :

Du 29 au 31 janvier 2024

Du 22 au 24 mai 2024

Du 21 au 23 octobre 2024

-Favoriser la prise en charge de la personne âgée par l'utilisation de la musique et l'aménagement de son environnement sonore :

Du 13 au 15 novembre 2024

Formations thématiques pour « musicothérapeutes certifiés ou en cours de certification »

-Utiliser le Modèle BERTHELON dans une pratique de musicothérapie en institution gériatrique (tarif spécial, se renseigner auprès du secrétariat) :

1. 19 et 20 octobre 2024

2. 07 et 08 décembre 2024

3. 08 et 09 février 2025

Les formations dispensées pour les spécialisations restent ouvertes aux musicothérapeutes certifiés sous réserve de place disponible.

-Pratiquer le chant prénatal : Du 12 au 14 janvier 2024

-Accompagner le nouveau-né et sa famille en néonatalogie : favoriser enveloppement et développement grâce à la musicothérapie : Du 1^{er} au 03 mars 2024

-Favoriser la prise en charge et le développement du tout-petit ; conforter le lien et son développement par la musique : Du 05 au 07 avril 2024

-Améliorer la qualité de vie du patient douloureux et/ou en fin de vie grâce à la musicothérapie : Du 21 au 23 juin 2024

-Pratiquer la musicothérapie réceptive : Du 11 au 13 octobre 2024

-Favoriser la prise en charge de la personne souffrant de TSA, d'handicap ou de polyhandicap ; communiquer et créer du lien grâce à la musique : Du 1^{er} au 03 novembre 2024

-Atelier "Tissons, coopérons": favoriser et développer la créativité, l'écoute et les techniques de percussions : Du 23 au 24 mars 2024

-Atelier "Dansons, communiquons": favoriser et développer l'expression corporelle, la découverte de soi et des autres à travers le mouvement : Du 04 au 06 mai 2024

-Atelier "Chantons, vocalisons" : explorer tout notre potentiel vocal : Du 14 au 15 septembre 2024

Renseignements : coordination.pedagogogie@amb-musicotherapie.fr

Fiches d'inscription détaillées sur <http://www.amb-musicotherapie.fr>

X- Chiffres et Statistiques

Mise à jour avril 2023

- ♦ L'AMB accueille aujourd'hui **en moyenne 20 étudiants par promotion**
- ♦ L'AMB accueille **2 promotions par an depuis 2011**
- ♦ **Statistiques de réussite**

Promotions	Taux de réussite et validation
2007	75%
2008	61%
2009	46%
2010	50%
2011	70%
2012	69%
2013	69%
2014	68%
2015	72%
2016	67%
2017	72%
2018	En cours, à ce jour 48%
<i>2019 à 2022</i>	<i>En cours, non chiffrable</i>

- ♦ Le taux de réussite ci-dessus se rapporte aux stagiaires ayant terminé leur cursus complet (cours + stages) et ayant validé leur certification après l'écriture et la soutenance d'un mémoire professionnel clinique.
- ♦ 65% en moyenne des étudiants **inscrits** à l'AMB et ayant terminé leur cursus complet (cours + stages) valident leur certification après l'écriture d'un mémoire professionnel clinique.
- ♦ 35% d'entre eux choisissent donc de ne pas finaliser leur certification par l'écriture et la validation d'un mémoire professionnel clinique.
- ♦ 100% des étudiants terminant leur cursus complet (cours ; stages ; mémoire) obtiennent la certification AMB.
- ♦ A ce jour, **223 personnes sont certifiées par l'AMB**
- ♦ **Insertion professionnelle** : des enquêtes sont faites régulièrement pour évaluer la qualité de l'insertion professionnelle suite à la certification. Toutefois,

le faible taux de retours à ces enquêtes ne permet pas de produire des statistiques fiables sur cette thématique. Il est donc difficile de dénombrer précisément l'insertion professionnelle des praticiens en musicothérapie clinique.

- ♦ **Débouchés** : les étudiants certifiés utilisent la musicothérapie dans leur pratique professionnelle initiale, ou exercent uniquement en tant que praticien à la musicothérapie clinique. Le terrain d'action est large : libéral, milieu hospitalier, médico-social, petite enfance, EHPAD ...

AMB
Atelier de Musicothérapie de Bourgogne

12, rue Georges DUHAMEL
21600 LONGVIC

Association n° : W212003949 N° Activité : 26210234321
N° Siret : 490660826 00028 Code APE: 9499Z
Tél. : 03.80.66.22.55 Port : 06.83.30.00.04
E-mail : accueil@amb-musicotherapie.fr

Lieu de formation : Centre Hospitalier La Chartreuse DIJON, 1 bd Chanoine Kir, 21000 DIJON

Fiche de pré-inscription à l'AMB

Année :

- ✓ **Formation AMB Dijon : Groupe A (*promotion de janvier*)**
Groupe B (*promotion de septembre*)

(Remplir les champs en MAJUSCULES pour plus de lisibilité)

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

E-mail :

Téléphone fixe :

Portable :

Profession :

Pratiquez-vous une activité artistique ?

Dans votre profession, utilisez-vous la musique, la danse... ?

Observations éventuelles :

Êtes-vous porteur d'un handicap ? Si oui, lequel

Quelle adaptation devons-nous prévoir lors de la formation ?

Etes-vous pris en charge par votre employeur ?

oui non

- Pour les personnes prises en charge par l'employeur ou un organisme, l'inscription n'est prise en compte qu'après réception de l'attestation de prise en charge et le retour de la convention.

- Pour les personnes non prises en charge, un premier versement de 120€ (adhésion) est demandé à l'inscription. Un acompte de 250€ devra accompagner la signature du contrat de formation professionnelle.

➤ **Veillez préciser vos objectifs et attentes relatifs à cette formation sur papier libre.**

Date :

Signature :



PARTENARIATS

Membre de la **Société Française de Musicothérapie (SFM)**

Membre de la **Fédération Française des Musicothérapeutes (FFM)**

Membre de la **World Federation of Music Therapy (WFMT)**



CERTIFICATION QUALITÉ



RÉFÉRENCEMENT



AMB

Atelier de Musicothérapie de Bourgogne

CONTACT

Bureau et siège social

12, rue Georges Duhamel – 21600 LONGVIC

Tél : 03.80.66.22.55 Port : 06.83.30.00.04

E-mail : accueil@amb-musicotherapie.fr